



ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU HAUT RHIN

Association loi 1908
Siège social : 12 rue Messimy
68025 COLMAR

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE L'O.C.C.E. DU HAUT RHIN**

Association loi 1908
Siège social : 12 rue Messimy
68025 COLMAR

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2009

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Conformément aux statuts de votre association, les "*coopératives scolaires*" et les "*foyers coopératifs affiliés*" sont des regroupements de membres actifs qui n'ont pas d'autonomie juridique. Ils tiennent obligatoirement une comptabilité qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'association. Ces mêmes statuts imposent la présentation de comptes annuels du « *siège départemental* » de l'association et de comptes annuels agrégés intégrant l'ensemble des "*coopératives scolaires*", les "*foyers coopératifs affiliés*" et le "*siège départemental*".

Au cours de notre audit, nous avons fait les constatations suivantes :

- L'annexe des comptes annuels agrégés rappelle que les comptes rendus financiers de 689 coopératives scolaires et foyers coopératifs sur les 713 attendus ont pu être intégrés dans les comptes annuels de l'association (contre 683 sur 725 lors de l'exercice précédent) ;
- Au passif du bilan agrégé de l'association figure, pour une somme de 1 358,35 € le total des écarts créditeurs entre l'actif et le passif, constatés dans 2 comptes rendus financiers comptabilisés ; ce montant libellé "*erreurs créditrices*", est inclus dans le poste "*autres dettes*". Les sources de ces écarts n'ont pas pu être expliquées au jour de l'établissement de ce rapport ;
- En l'absence de moyens suffisants, notamment en personnels salariés ou bénévoles et plus généralement financiers, le nombre de contrôles sur pièces de comptes rendus financiers réalisés par votre siège départemental n'est pas assez significatif au regard du nombre total de coopératives et foyers coopératifs affiliés.

En raison des faits exposés ci-dessus et bien qu'aucune anomalie n'ait été relevée dans les comptes annuels du « *siège départemental* », nous ne sommes pas en mesure de certifier si les comptes annuels agrégés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat et des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre opinion exprimée dans la première partie de notre rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part les mêmes constatations que celles formulées ci-dessus.

Fait à Boulogne, le 29 janvier 2010

AUDIT FRANCE

Commissaire aux Comptes

Représenté par Christian DETRE

Commissaire aux Comptes



BILAN DE L'ASSOCIATION

OCCE DU HAUT-RHIN AD 68

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	60 636,00	49 791,67
Terrains					Report à nouveau	1 834 206,33	1 684 493,91
Constructions					Résultat de l'association	31 097,20	85 557,00
Installations et matériels d'activités					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Autres immobilisations corporelles	75 953,70	71 237,58	4 716,12	7 494,28	Subventions d'investissement		
Immobilisations en cours					TOTAL FONDS PROPRES	1 925 939,53	1 819 842,58
Prêts OCCE	82 059,41	82 059,41			PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Titres immobilisés					Provisions pour risques		
Autres prêts	2 448,00		2 448,00		Provisions pour charges		
Dépôts et cautionnements					Fonds dédiés sur subventions	28 494,34	3 487,56
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	160 461,11	153 296,99	7 164,12	7 494,28	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	28 494,34	3 487,56
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts OCCE	18 293,89	27 440,83
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		159,04
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 249,82		1 249,82		Fournisseurs	4 896,90	
Autres créances (dont erreurs débitrices)				798,70	Dettes fiscales et sociales	1 494,75	2 406,46
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	1 970 108,48		1 970 108,48	1 842 517,53	Autres dettes (dont erreurs créditrices)	3 115,69	1 665,47
Charges constatées d'avance	3 712,68		3 712,68	4 191,43	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 975 070,98		1 975 070,98	1 847 507,66	TOTAL DETTES	27 801,23	31 671,80
TOTAL GENERAL	2 135 532,09	153 296,99	1 982 235,10	1 855 001,94	TOTAL GENERAL	1 982 235,10	1 855 001,94



COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION

OCCE DU HAUT-RHIN AD 68

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations perçues	196 436,53	194 201,73
Ventes de produits pour cessions	777 285,01	706 274,76
Prestations de service et animations	925 163,06	956 310,54
Subventions d'exploitation	694 959,28	628 107,85
Produits divers de gestion courante	1 213 174,13	1 274 874,37
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	3 807 018,01	3 759 769,25
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de fournitures à céder	638 275,29	591 435,43
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives	305,75	
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	2 597 310,43	2 531 131,56
Impôts et taxes		
Salaires bruts	21 513,60	20 733,52
Charges sociales	7 690,43	8 100,16
Autres charges	531 316,20	483 275,73
Dotations aux amortissements (siège) et gros équipement (CRFs)	110 503,79	139 311,34
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	28 494,34	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	3 935 409,82	3 773 987,74
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-128 391,81	-14 218,49
PRODUITS FINANCIERS		
Produits autres valeurs mobilières	3 608,99	2 776,56
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	70 557,07	62 515,94
Reprises sur provisions	6 880,00	1 820,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	81 046,06	67 112,50
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	81 046,06	67 112,50
RESULTAT COURANT (I + II)	-47 345,75	52 894,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	241 119,28	218 878,16
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	241 119,28	218 878,16
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	162 676,33	186 215,17
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	162 676,33	186 215,17
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	78 442,95	32 662,99
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	31 097,20	85 557,00

TOTAL DES PRODUITS

4 129 183,35

4 045 759,91

TOTAL DES CHARGES

4 098 086,15

3 960 202,91

ANNEXE DE L'ASSOCIATION

OCCE DU HAUT-RHIN AD 68

Du bilan de l'association, avant répartition, de l'exercice clos le 31 août 2009. L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1er septembre au 31 août. Les notes suivantes font partie intégrante des comptes annuels de l'association.

L'association départementale O.C.C.E. a pour objet de "permettre et de favoriser à tous les degrés dans les écoles et les établissements laïques d'enseignement et d'éducation, la création de coopératives scolaires et de foyers coopératifs (sociétés d'élèves gérées par eux-mêmes avec le concours des adultes en vue d'activités communes) qu'elle regroupe".

Les comptes annuels de l'association sont l'agrégation :

- des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du siège départemental,
- des comptes annuels simplifiés (bilan et compte de résultat) des coopératives et foyers coopératifs affiliés du département (les statuts de l'association stipulent que chaque coopérative ou foyer coopératif affilié est tenu d'établir, tous les ans, un compte rendu financier et un compte rendu d'activités).

Les données caractéristiques sont :

	Exercice clos	précédent
Total du bilan :	1 982 235,10 €	1 855 001,94 €
Résultat de l'exercice :	31 097,20 €	85 557,00 €
Nombre de coopératives et foyers affiliés :	713	725
dont coopératives et foyers agrégés :	689	683
dont coopératives et foyers non agrégés :	24	42
Nombre de coopérateurs :	56 683	55 968

1. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Pour la première fois en 2008/2009, les heures de bénévolat des mandataires liées à la gestion administrative de la coopérative scolaire ont été recensées à partir des comptes rendus d'activité statutaire renseignés.

Ainsi, les heures de bénévolat des mandataires en 2008/2009 peuvent être évaluées à 49 000 heure(s) soit un équivalent temps plein de 27 personne(s).

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes comptables appliquées sont celles préconisées par la Fédération Nationale de l'O.C.C.E..

2.1 Méthodes comptables appliquées par le siège départemental de l'association

Conformément aux principes comptables généralement admis, le siège tient une comptabilité d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan et sont amorties en mode linéaire sur la durée de vie probable des biens.
- Les stocks sont inscrits à l'actif du bilan dès lors qu'ils sont significatifs.
- Les charges à payer et les produits à recevoir, charges et produits constatés d'avances sont pris en compte.

2.2 Méthodes comptables appliquées par les coopératives scolaires et foyers coopératifs

Les coopératives scolaires tiennent une comptabilité de trésorerie et non d'engagement. En conséquence :

- Les immobilisations (investissements) sont comptabilisées directement en charges,
- Les éventuels stocks de fin d'exercice ne sont pas inscrits au bilan,
- Les charges à payer et les produits à recevoir ne sont pas comptabilisés,

2.3 Retraitements d'agrégation

Les opérations entre le siège et les coopératives n'ont pas été annulées. Ces opérations concernent principalement :

- Les cotisations collectées par les coopératives scolaires et versées au siège départemental,
- Les produits pour cessions achetés par les coopératives scolaires au siège départemental,
- Les prestations de services fournies par le siège départemental aux coopératives scolaires.

De même, les éventuelles opérations entre coopératives scolaires n'ont pas été éliminées, car jugées non significatives.

A titre d'information, les cotisations collectées par les coopératives et versées au siège départemental sont peu significatives : elles s'élèvent en 2008/2009 à 104 002 € soit environ 2,54% du total des charges de l'exercice.

3. CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. NOTES SUR LE BILAN

Fonds associatif :	Il représente les résultats antérieurs cumulés du siège départemental.		
Report à nouveau :	Il représente les résultats antérieurs cumulés des C.R.F. agrégés.		
Résultat exercice :	31 097,20	{	23 683,80 pour le siège départemental
		{	7 413,40 pour les C.R.F. agrégés
Autres créances :	0,00	{	0,00 pour le siège départemental
		{	0,00 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts débiteurs
entre total actif et total passif constatés dans	0		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Autres dettes :	3 115,69	{	1 757,34 pour le siège départemental
		{	1 358,35 pour les CRF agrégés correspondant aux écarts créditeurs
entre total actif et total passif constatés dans	2		C.R.F. agrégés.
Les sources de ces écarts n'ont pas pu être toutes expliquées au jour de l'établissement des comptes annuels.			
Disponibilités :	1 970 108,48	{	127 130,40 pour le siège départemental
		{	1 842 978,08 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ	2 674,86		par C.R.F. agrégé.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Dotation amortissements et gros équipement :	110 503,79	{	2 778,16 pour le siège correspondant à la dotation aux amortissements
		{	107 725,63 pour les CRF agrégés correspondant aux investissements effectués par les coopératives
soit en moyenne environ			156,35 par C.R.F. agrégé.
Total des produits :	4 129 183,35	{	230 681,67 pour le siège départemental
		{	3 898 501,68 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 658,20 par C.R.F. agrégé.
Total des charges :	4 098 086,15	{	206 997,87 pour le siège départemental
		{	3 891 088,28 pour les C.R.F. agrégés,
soit en moyenne environ			5 647,44 par C.R.F. agrégés
Résultat net moyen :			10,76 par C.R.F. agrégé.

6. EFFECTIF SALARIE OU MIS A DISPOSITION

Type de contrat	Exercice clos	Exercice précédent
Personnel mis à disposition par un Ministère		
Personnel détaché par la Fédération	1,0	1,0
Contrats aidés		
Régime général	1,0	1,0
Total	2,0	2,0

7. AUTRES INFORMATIONS

Afin d'appréhender les relations entre le siège départemental et les coopératives, les informations suivantes sont fournies :

En nombre	Exercice clos	Exercice précédent
CRF visés par des "vérificateurs aux comptes"	694	317
CRF contrôlés sur pièces par le siège départemental	0	12
Coopératives participant à la mutualisation de la trésorerie	709	569
Séances de formation comptable, juridique et informatique organisées pour les mandataires	3	5
Participants aux séances de formation (estimation)	34	52

BILAN DU SIEGE DEPARTEMENTAL

OCCE DU HAUT-RHIN AD 68

ACTIF	31.08.2009			31.08.2008	PASSIF	31.08.2009	31.08.2008
	Brut	Amort. & Dépréciat°	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	60 636,00	49 791,67
Terrains					Résultat de l'exercice (siège de l'association)	23 683,80	10 844,33
Constructions					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
Installations et matériels d'activités					Subventions d'investissement		
Autres immobilisations corporelles	75 953,70	71 237,58	4 716,12	7 494,28	TOTAL FONDS PROPRES	84 319,80	60 636,00
Immobilisations en cours					PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Prêts OCCE	82 059,41	82 059,41			Provisions pour risques		
Titres immobilisés					Provisions pour charges		
Autres prêts	2 448,00		2 448,00		Fonds dédiés sur subventions	28 494,34	3 487,56
Dépôts et cautionnements					TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	28 494,34	3 487,56
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	160 461,11	153 296,99	7 164,12	7 494,28	TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEDIES	28 494,34	3 487,56
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts OCCE	18 293,89	27 440,83
Avances & acomptes versés					Emprunts & dettes financières		159,04
Coopératives et usagers divers					Avances & acomptes reçus		
Comptes courants OCCE	1 249,82		1 249,82		Fournisseurs	4 896,90	
Autres créances					Dettes fiscales et sociales	1 494,75	2 406,46
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants OCCE		
Disponibilités	127 130,40		127 130,40	82 444,18	Autres dettes	1 757,34	
Charges constatées d'avance	3 712,68		3 712,68	4 191,43	Produits constatés d'avance		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	132 092,90		132 092,90	86 635,61	TOTAL DETTES	26 442,88	30 006,33
TOTAL GENERAL	292 554,01	153 296,99	139 257,02	94 129,89	TOTAL GENERAL	139 257,02	94 129,89

**COMPTE DE RESULTAT DU SIEGE DEPARTEMENTAL
OCCE DU HAUT-RHIN AD 68**

COMPTE DE RESULTAT	2008/2009	2007/2008
<i>PRODUITS D'EXPLOITATION</i>		
Cotisations perçues	107 202,13	102 779,36
Ventes de produits pour cessions	3 512,34	3 389,19
Prestations de service et animations	4 860,08	1 816,75
Subventions d'exploitation	85 373,81	32 879,42
Produits divers de gestion courante	5,56	1 279,04
Reprises sur provisions		
Report des ressources non utilisées sur subventions affectées		
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	200 953,92	142 143,76
<i>CHARGES D'EXPLOITATION</i>		
Achats de fournitures à céder	2 062,54	2 024,31
Variation des stocks de fournitures à céder		
Achats de fournitures administratives	305,75	
Variation des stocks de fournitures administratives		
Autres achats et charges externes	96 188,46	83 533,24
Impôts et taxes		
Salaires bruts	21 513,60	20 733,52
Charges sociales	7 690,43	8 100,16
Autres charges	47 964,59	34 159,80
Dotations aux amortissements	2 778,16	2 121,65
Dotations aux provisions		
Engagements à réaliser sur subventions affectées	28 494,34	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	206 997,87	150 672,68
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-6 043,95	-8 528,92
<i>PRODUITS FINANCIERS</i>		
Produits autres valeurs mobilières	3 608,99	2 776,56
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement	19 238,76	14 776,69
Reprises sur provisions	6 880,00	1 820,00
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	29 727,75	19 373,25
<i>CHARGES FINANCIERES</i>		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES		
RESULTAT FINANCIER (II)	29 727,75	19 373,25
RESULTAT COURANT (I + II)	23 683,80	10 844,33
<i>PRODUITS EXCEPTIONNELS</i>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur amortissements et provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		
Sur opérations de gestion		
Sur opération en capital		
Dotations aux amortissements et provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)		
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	23 683,80	10 844,33

ANNEXE DU SIEGE DEPARTEMENTAL

Du bilan du **siège départemental** avant répartition de l'exercice clos le 31 août 2009, dont le total est de 139 257,02 € et du compte de résultat de l'exercice qui présente un excédent de 23 683,80 €. L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} septembre au 31 août.

0 - PREAMBULE

Conformément aux statuts de l'association départementale, les comptes annuels du Siège Départemental doivent être présentés à l'assemblée générale. Cependant le Siège Départemental n'a pas de personnalité juridique distincte de l'Association Départementale. Le Siège Départemental est une composante de l'Association départementale comme les coopératives scolaires du département affiliées à l'OCCE. Les notes et tableaux ci-après, font partie intégrante des comptes annuels du siège départemental de l'association.

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variation des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				
Terrains				
Constructions et agencements				
Matériel d'activités	7 966,75			7 966,75
Agencements & aménagements divers	426,86			426,86
Matériel de transport	27 672,82			27 672,82
Matériel informatique	39 887,27			39 887,27
Mobilier de bureau				
Immobilisations en cours				
Total	75 953,70			75 953,70

b) Acquisitions et désinvestissements de l'exercice

Il n'y a pas eu d'investissement au cours de cet exercice.

c) Tableau de variation des amortissements

Amortissements	Taux linéaires	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencements	5%				
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%	7 063,83	492,50		7 556,33
Matériel de transport	25%	426,86			426,86
Matériel informatique	33%	22 779,81	1 463,35		24 243,16
Mobilier de bureau	20%	38 188,92	822,31		39 011,23
Total		68 459,42	2 778,16		71 237,58

2. Immobilisations financières

Elles sont composées exclusivement d'un prêt au Foyer du Lycée Camille Sée

COMPTES	Début d'exercice	Avance complémentaire	Remboursement reçu	Fin d'exercice
Avance au foyer du lycée Camille Sée	88 939,41		6 880	82 059,41
TOTAL	88 939,41		6 880	82 059,41

Avance de fonds aux coopérative 2 448,00 €

3. Stocks

Le stock de fournitures consommables, jugé peu significatif n'a pas été valorisé au bilan de clôture.

4. Avances et acomptes versés

Néant.

5. Coopératives et usagers divers

Nature	Brut	Provision	Net
Coopératives et foyers coopératifs affiliés			
Usagers autres			
Usagers et coopératives douteux			
Usagers et coopératives non encore facturés			
Total			

6. Comptes courants OCCE (débiteurs)

Remboursement AUDIT

1 249,82

7. Autres créances

Néant

8. Valeurs Mobilières de Placement

Bons de caisse situation au 31.08.2009

0.00

9. Disponibilités

• Banque CME compte courant	27 734,46
• Banque CME compte dépôt	60 132,35
• Banque CME Tonic	15 304,38
• CCP	4 705,31
• Caisse	15,14
• Intérêts courus à percevoir	19 238,76
Total des disponibilités	127 130,40

10. Charges constatées d'avances

Loyers payés d'avance

432,00

Assurances payées d'avance (4/12)

3 280,68

3 712,68

III - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propre

Le fonds associatif est le cumul des résultats du siège départemental depuis la création de l'association.

2. Provisions

Néant

3. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
Conseil Général, Copains des Villes, Copains des Champs	3 487,56	1 135,34	3 487,56	1 135,34
ECOLO*TRI		27 359,00		27 359,00
Fonds dédiés	3 487,56	28 494,34	3 487,56	28 494,34

4. Emprunts et dettes assimilées

Désignation	Montant initial de l'emprunt	Solde début d'exercice	Capital remboursé au cours de l'exercice	Solde fin d'exercice
Emprunt auprès de la FD OCCE	91 469,41	27 440,83	9 146,94	18 293,89
Fonds propres	91 469,41	27 440,83	9 146,94	18 293,89

Emprunt affecté au financement du remboursement de la dette du Foyer du Lycée Camille Sée.

L'échéancier du capital restant dû à la date de clôture de l'exercice est la suivant :

• Echéances à moins d'un an	9 146,94
• Echéances à plus d'un an	<u>9 146,95</u>
Total capital restant dû	18 293,89

5. Avances et acomptes reçus

Néant

6. Fournisseurs

Audit France	3 229,20
Loyer IUFM	1 296,00
Divers	<u>371,70</u>
Total Factures Non Parvenues	4 896,90

7. Dettes fiscales et sociales

• URSSAF	779,63
• ASSEDIC	468,63
• CAIRPSA	216,30
• AG2R	30,19
• REDUCTION FILLON	<u>0,00</u>
Total des salaires, dettes fiscales et sociales	1 494,75

8. Comptes courants OCCE (créditeurs)

Néant

9. Autres dettes

Clôtures des comptes coopératifs	1 757,34
----------------------------------	----------

10. Produits constatés d'avances

Néant

1. Cotisations

COTISATIONS	Exercice clos	Exercice précédent
Nombre de coopérateurs	56 683	55 968
Cotisation nationale par coopérateur	0,81 €	0,76 €
Cotisation départementale par coopérateur	moyenne ~1,27	moyenne ~ 1,24
COTISATIONS PERCUES DES COOPERATIVES	98 862,56	92 774,08
Cotisations versées à la Fédération	45 913,23	42 535,68
COTISATIONS REVERSEES A LA FEDERATION	45 913,23	42 535,68

2. Subventions d'exploitation

NATURE	Exercice clos	Exercice précédent
Subventions ministères		
Subventions conseil général	10 687,56	8 049,00
Subventions communes	70 855,25	26 379,25
Autres subventions	3 831,00	1 553,00
Total	85 373,81	35 981,25
Dont versées aux coopératives	70 855,25	26 379,25

3. Produits exceptionnels

Néant

4. Charges exceptionnelles

Néant

AUTRES INFORMATIONS

1. Engagement de crédit bail et locations de longue durée

Il n'y a pas de crédit-bail en cours au siège départemental à la date de clôture d'exercice

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement en matière de Droit Individuel à la Formation (DIF)

Conformément à la loi n°2004-391 du 4 mai 2004, instaurant pour les salariés un droit individuel à la formation à hauteur de 20 heures par an par salarié, les droits acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élèvent à 300 heures.

4. Mise à disposition et bénévolat

a) Mise à disposition de personnels (hors M.A.D.) ou de moyens techniques

Néant.

b) Bénévolat

Faute d'élément fiable concernant le bénévolat le travail effectué n'a pas été valorisé.

5. Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de l'association.

6. Mutualisation de la trésorerie des coopératives et foyers coopératifs

La mutualisation des comptes bancaires des coopératives scolaires et foyers coopératifs affiliés, approuvée par l'assemblée générale du 10/02/2004, a été réalisé auprès du Crédit Mutuel Enseignant

Elle concerne 715 coopératives et foyers à la date de clôture de l'exercice contre 690 lors de l'exercice précédent.

Les avoirs du siège départemental sont exclus du système de mutualisation décrit ci-après :

Le compte «centralisateur», pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré, alimenté par les avoirs des coopératives, ne figure pas dans la comptabilité du siège :

6.1 Fonctionnement

La mutualisation des comptes se traduit par l'ouverture de deux comptes bancaires au niveau du siège départemental :

- un compte "miroir" mutualisant les avoirs des coopératives et des foyers coopératifs, pour lequel aucun moyen de paiement n'est délivré ;
- un compte « épargne », reflet du compte « miroir » .

Ces deux comptes ne sont pas inscrits dans les comptes du siège départemental.

D'après les informations communiquées par l'organisme financier, leur position à la date de clôture est la suivante :

COMPTES	Exercice clos	Exercice précédent
Compte « miroir »	1 908 808,46	1 706 317,16
Compte « épargne »	18 581,06	17 923,79
Bons de caisse	0	0.00
TOTAL	1 927 389,52	1 724 240,95

6.2 Produits financiers

Les produits financiers sont évalués par l'organisme financier sur la base de 3,70 % des bons de caisse et de 4,50 % des certificats de dépôts négociables du solde moyen mensuel de chaque compte mutualisé.

Les Bons de caisse sont vendus avant chaque clôture d'exercice.

La répartition des produits financiers est de :

- 25 % pour le siège départemental,
- 75 % pour les coopératives et foyers coopératifs adhérents

Il n'y a aucun frais de gestion pour l'instant.

	Exercice clos	Exercice précédent
Nb de comptes mutualisés au Crédit Mutuel	715	690
Montant des intérêts perçus (avant frais)	76 955,05	59 107,44
Montant des frais de gestion	0.00	0.00
Montant des intérêts nets perçus	76 955,05	59 107,44
Pourcentage perçu par le siège	25%	25%